Comité directeur sur l'anti-discrimination,
la diversité et l'inclusion- CDADI

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

CDADI(2026)24
30 octobre 2026

BUREAU DU COMITÉ DIRECTEUR SUR L'ANTI-DISCRIMINATION, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

12e réunion, 22-23 octobre 2026

Rapport

1. Le Bureau du Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI) a tenu sa 12e réunion les 22 et 23 octobre 2026 dans les locaux du ministère estonien des Affaires économiques et des Communications, à Tallinn, sous la présidence de Käthlin SANDER (Estonie), sa présidente. La liste des participant·es fait l'objet de l'annexe I.

POINT 1 : ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

2. Le Bureau adopte l'ordre du jour tel qu'il figure à l'annexe II.

POINT 2 : nouveaux éléments depuis la 13e réunion plénière du CDADI

3. Le Secrétaire du CDADI informe le Bureau de la réunion du Comité des Ministres tenue le 23 septembre 2026, au cours de laquelle la Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité des droits des personnes LGBTI (2027-2032) a été adoptée. Le Comité des Ministres a également pris note de la Déclaration commune du CDADI et de la Commission pour l'égalité de genre (GEC) sur l'importance fondamentale de l'égalité, de l'égalité de genre, de la diversité et de l'inclusion pour le Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe ainsi que du Rapport sur la lutte contre les discours de haine fondés sur l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre et les caractéristiques sexuelles en Europe : quatrième rapport d'examen thématique de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2010)5.
4. Le Bureau prend note des faits les plus récents concernant le Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe. À cet égard, le vice-président du CDADI fait part au Bureau de sa participation à un échange organisé par l'équipe du Pacte le 12 octobre 2026 afin d'examiner comment les travaux de certains comités directeurs pourraient être pris en compte dans le Nouveau Pacte Démocratique. Il indique avoir souligné, au cours de la rencontre, l'importance d'assurer la participation égale des groupes exposés à la discrimination, d'aborder les discours de haine et les crimes de haine comme des questions de sécurité démocratique, et de veiller à l'intégration de l'égalité dans toutes les politiques grâce à l'approche dite « d'égalité dès la conception » afin de renforcer la résilience démocratique. Le Bureau se félicite de la contribution du vice-président. Il examine également le projet de réponses au questionnaire sur la sécurité démocratique destiné aux comités intergouvernementaux du Conseil de l'Europe, préparé par le vice-président avec le soutien du Secrétariat. Le Bureau demande au Secrétariat de communiquer le projet de réponses aux membres du CDADI afin qu'ils puissent apporter des contributions, suggestions et commentaires supplémentaires d'ici le 20 novembre 2026.

POINT 3 : vue d'ensemble des travaux à mener en 2026 et 2027 et au-delà

5. Le Secrétaire du CDADI présente un aperçu du plan de travail de ce comité pour 2026-2027. Tous les axes de travail sont en bonne voie. Le Secrétaire du CDADI informe également le Bureau de la signature récente d'un protocole d'accord entre le Conseil de l'Europe et Microsoft. Ce protocole établit une coopération dans les domaines de l'égalité et de l'inclusion, ainsi qu'en matière de soutien à la diversité linguistique et culturelle, notamment la sauvegarde, la visibilité et l'inclusion numérique des langues régionales ou minoritaires. Un projet pilote axé sur la langue romani est actuellement en cours dans ce contexte.

POINT 4 : préparation de la 14e réunion du CDADI - travaux sur les principaux livrables attendus des comités d'experts et des groupes de travail

6. Le président du Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (ADI-ROM), Iulian PARASHIV (Roumanie), informe le Bureau de l'état d'avancement des livrables de ce comité et de sa 14e réunion, qui s'est tenue les 6 et 7 octobre 2026. Des séances communes ont été organisées avec les participant·es à la 22e réunion du Dialogue du Conseil de l'Europe avec la société civile des Roms et des Gens du voyage « Politiques de sécurité et inclusion : quels effets sur les communautés des Roms et des Gens du voyage ». Un échange de vues a également eu lieu avec le Secrétaire général du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe. L'ADI-ROM a approuvé le Projet de recommandation sur les politiques et pratiques de déségrégation et d'inclusion dans le domaine de l'éducation des enfants roms et issus de la communauté des Gens du voyage, accompagné de son exposé des motifs, en vue de les soumettre au CDADI pour adoption lors de sa 14e réunion. Il a également approuvé le Manuel sur la gouvernance démocratique et la représentation et participation des Roms et des Gens du voyage dans la vie publique et politique ainsi que les trois outils pratiques qui l'accompagnent, lesquels seront présentés au CDADI pour adoption lors de cette même réunion. Par ailleurs, le rapport faisant suite à la visite thématique de l'ADI-ROM consacrée aux inégalités auxquelles sont confrontées les femmes roms a été adopté ; il sera présenté au CDADI pour qu'il en prenne note lors de sa 14e réunion. La conduite, au cours du second semestre 2027, d'une visite thématique en Grèce consacrée à l'accès au logement est confirmée. Il est également proposé d'organiser une visite thématique axée sur les processus de réconciliation, qui serait accueillie par la Roumanie en 2027.

7. Le président du Comité d'experts sur l'inclusion interculturelle (ADI-INT), Tom DE BRUYN (Belgique), informe le Bureau des progrès réalisés et des principaux points abordés lors de sa 10e réunion, qui s'est tenue à Madrid les 14 et 15 octobre 2026. Après leur adoption par le CDADI en tant que contribution de l'ADI-INT au Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe, les « 10 principes pour des sociétés inclusives et des démocraties plus fortes » ont été officiellement présentés lors d'un événement à haut niveau organisé en Espagne en marge de la 10e réunion de l'ADI-INT, en présence du secrétaire d'État espagnol aux Migrations et de la présidente du CDADI. Ces 10 principes ont été élaborés conjointement par l'ADI-INT et l'Observatoire espagnol du racisme et de la xénophobie (OBERAXE). S'appuyant sur l'approche du Conseil de l'Europe en matière d'inclusion interculturelle, la cérémonie de lancement a été l'occasion de présenter ces principes à un large public et de découvrir comment la diversité et l'inclusion peuvent contribuer à rendre les démocraties plus réactives, plus résilientes et plus inclusives. Le Bureau se félicite de ces 10 principes et encourage leur large diffusion, notamment leur version résumée, en facilitant également leur traduction dans les langues officielles des États membres. Il propose en outre de mettre en avant le réseau des Cités interculturelles (CIC), qui fêtera son vingtième anniversaire en 2027, en tant que moyen de donner plus de visibilité aux travaux du CDADI aux niveaux local et régional.

8. L'ADI-INT progresse également dans la mise au point de l'outil d'autoévaluation en ligne de la gouvernance multiniveaux pour l'intégration interculturelle, qui devrait être prêt d'ici fin 2026, en vue de son lancement public prévu début 2027. Des travaux sont également en cours dans le cadre d'une étude sur la ségrégation spatiale. En ce qui concernant le livrable relatif à un nouvel outil d'apprentissage par les pairs et d'étalonnage des stratégies d'inclusion, un prototype structuré autour de normes de référence, de sous-thèmes et de questions directrices, et étayé par des exemples d'indicateurs, a été développé et testé.

9. Le président du Comité d'experts sur l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre et les caractéristiques sexuelles (ADI-SOGIESC), Aaron Lee GIARDINA (Malte), informe le Bureau de l'état d'avancement des travaux à l'approche de la 6e réunion de l'ADI-SOGIESC, prévue les 4 et 5 novembre 2026. Cette réunion avait été précédée, le 3 novembre, d'une table ronde européenne sur l'accès à un logement convenable et la prévention de l'exclusion sociale des personnes LGBTI. L'ADI-SOGIESC avait également prévu d'examiner les préparatifs du lancement officiel, à haut niveau, de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité des droits des personnes LGBTI (2027-2032), qui aura lieu le 26 janvier 2027 sous la présidence monténégrine du Conseil de l'Europe. Les travaux progressent également concernant le prochain examen thématique de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2010)5, portant plus particulièrement sur l'accès des personnes LGBTI à un logement convenable et la lutte contre leur exclusion sociale ainsi que sur une étude sur les risques et les obstacles à la pleine jouissance des droits résultant de la discrimination et de la violence fondées sur l'expression de genre. Cette étude sera transmise aux membres du CDADI pour commentaires écrits à soumettre au plus tard le 11 décembre 2026, afin d'éclairer la suite de sa rédaction.

10. Le Secrétariat informe le Bureau des travaux du groupe du CDADI sur la discrimination intersectionnelle (GT-ADI-DI). Un avant-projet de recommandation du Comité des Ministres (CM/Rec) sur la prévention et la lutte contre la discrimination intersectionnelle a été élaboré, en tenant compte des commentaires écrits reçus des membres du CDADI concernant les grandes lignes du texte et la nécessité d'un cadre conceptuel clair permettant une certaine souplesse au regard des différents systèmes juridiques nationaux. Des travaux préliminaires sur l'exposé des motifs qui l'accompagne ont également été engagés. Le projet de recommandation sera examiné par le groupe de travail lors de sa deuxième réunion, prévue les 9 et 10 novembre 2026 à Paris. À l'issue de cette réunion, il sera transmis aux membres du CDADI pour commentaires écrits à soumettre au plus tard le 15 janvier 2027. Un projet de recommandation révisé et l'avant-projet d'exposé des motifs seront ensuite examinés lors de la troisième réunion du groupe de travail, qui devrait avoir lieu fin avril 2027.

11. Le Secrétariat informe le Bureau de la finalisation de l'étude sur l'impact de la crise environnementale sur les personnes exposées à la discrimination et sur les mesures visant à prévenir et à atténuer cet impact en vue de son adoption par le CDADI lors de sa 14e réunion. Une attention particulière a été accordée à l'intégration d'une perspective de genre et les contributions des organes concernés du Conseil de l'Europe ont également été prises en compte.

12. Le Secrétariat informe le Bureau de l'avancement des travaux du groupe de travail sur les livrables concernant les minorités nationales (GT/ADI-MIN), notamment en ce qui concerne la préparation d'une étude contenant des orientations pratiques sur la collecte de données relatives aux droits des personnes appartenant à des minorités nationales et à l'utilisation des langues régionales ou minoritaires, y compris dans le cadre des recensements de population. La deuxième réunion du groupe de travail, qui s'est tenue en ligne le 2 octobre 2026, a permis d'approuver le projet de schéma de l'étude et le questionnaire destiné aux États membres. Le questionnaire a été distribué après la réunion, avec une date limite de réponse fixée au 13 novembre 2026. La prochaine réunion du groupe de travail est prévue le 1e avril 2027 afin d'examiner la première version de l'étude.

13. Le Secrétariat informe le Bureau des activités du groupe de travail sur l'égalité et l'intelligence artificielle (GT-ADI-AI), dont la deuxième réunion s'est tenue en ligne le 12 octobre 2026. Le groupe de travail a convenu d'un questionnaire visant à cartographier les outils existants pour la mise en œuvre de certains aspects de la Recommandation CM/Rec(2026)1 sur l'égalité et l'intelligence artificielle (IA), qui a ensuite été adressé aux États membres, avec une date limite de réponse fixée au 15 janvier 2027. Il a également largement soutenu la mise à disposition des membres du CDADI de la formation en ligne existante sur la non-discrimination et l'IA, élaborée dans le cadre d'un projet conjoint du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne, ainsi que la proposition de création d'une Académie HUDERIA consacrée à l'égalité qui formerait les participant·es à évaluer l'impact des outils d'IA sur le droit à l'égalité et à la non-discrimination. Le Bureau accueille très favorablement ces deux initiatives. La troisième réunion du groupe de travail, prévue le 29 janvier 2027, sera consacrée aux utilisations positives de l'IA et associera des parties prenantes externes, tandis que sa quatrième réunion devrait avoir lieu le 22 mars 2027.

14. Le Secrétariat informe le Bureau de l'avancement des travaux sur l'approche intégrée de l'égalité (GT-ADI-AIE). Le groupe de travail a tenu ses quatrième et cinquième réunions les 7 juillet et 6 octobre 2026 respectivement. Il a procédé à un partage des pratiques et expériences nationales et institutionnelles, dans le cadre notamment d'un échange de vues avec l'OCDE sur les approches en matière d'égalité et d'intégration d'une dimension de genre. Le groupe de travail a convenu d'axer ses travaux futurs sur des initiatives de formation et de tenir sa sixième réunion fin janvier ou début février 2027. Le guide et la liste de contrôle pour la mise en œuvre de l'approche intégrée de l'égalité sont sur le point d'être imprimés et publiés en ligne avant la 14e réunion plénière du CDADI.

15. Le Secrétariat informe le Bureau des suites données au colloque organisé à l'occasion de la réunion plénière du CDADI en juin 2026, notamment de la préparation d'un document de réflexion actualisé sur les causes profondes de la discrimination fondée sur des motifs tels que la « race » et l'origine ethnique, qui intègre les principales conclusions des présentations et des discussions. Les conclusions révisées devraient mettre en évidence l'importance des travaux actuellement menés par le CDADI et proposer des approches innovantes afin de promouvoir davantage l'égalité et de lutter contre le racisme et l'intolérance qui y est associée. Le Bureau soutient cette approche.

16. Le Secrétariat informe le Bureau des travaux du groupe de travail sur les discours de haine et les crimes de haine (ADI-HS/HC), dont la 6e réunion s'est tenue en ligne le 12 octobre 2026. Le groupe de travail a fait un point sur l'état d'avancement du rapport sur la mise en œuvre de certains aspects de la Recommandation CM/Rec(2022)16 sur la lutte contre le discours de haine, y compris les réponses aux questions directrices. Dans ce contexte, le Bureau discute de l'organisation d'un tour de table lors de la 14e réunion plénière du CDADI afin de recueillir des contributions et de donner des orientations pour la poursuite du travail de l'ADI-HS/HC sur ce rapport. Le Secrétariat rend également compte de l'avancement de l'élaboration d'un manuel pour enquêter et poursuivre efficacement les discours de haine passibles de sanctions pénales, qui a été brièvement présenté lors de la réunion du Bureau du Comité européen pour les problèmes criminels (CDPC) le 20 octobre 2026. Le Bureau est également informé des préparatifs de la quatrième édition de la Semaine contre le discours de haine, prévue du 15 au 17 juin 2027 à Strasbourg, et se félicite que celle-ci coïncide avec la 15e réunion du CDADI.

POINT 5 : projet de mandat du CDADI et des trois comités d'experts (2028-2031)

17. Le Secrétaire du CDADI présente le calendrier, le processus et le cadre de préparation du mandat pour la période 2028-2031, ainsi que les projets de livrables pour le CDADI et ses trois comités d'experts (ADI-ROM, ADI-INT et ADI-SOGIESC), élaborés par le Secrétariat sur la base du document de réflexion et des commentaires formulés pendant et après la 13e réunion du CDADI.

Ces propositions prennent également en compte le contexte organisationnel global et l'alignement prévu des priorités sur les trois piliers du Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe, qui devrait servir de fondement au Programme et Budget 2028-2031 du Conseil de l'Europe, et par conséquent au mandat du CDADI et de ses organes subordonnés.

18. Les présidents de l'ADI-ROM et de l'ADI-INT rendent compte des discussions menées lors des réunions de leurs comités respectifs concernant les livrables proposés et confirment le soutien global de leurs comités à ces propositions, moyennant quelques ajustements mineurs. Les deux présidents font également part de leurs réflexions sur l'impact et la valeur ajoutée des travaux de leurs comités. Le président de l'ADI-INT se félicite particulièrement de l'augmentation proposée du nombre de représentant·es des gouvernements régionaux, qui passerait de deux à huit, portant ainsi le nombre total de membres du comité à 26. Le président de l'ADI-SOGIESC exprime son soutien aux propositions, qui forment selon lui un ensemble cohérent axé sur la mise en œuvre, l'évaluation et les orientations pratiques, tout en précisant que les membres de son comité seront invités à donner leur avis lors de leur réunion des 4 et 5 novembre 2026.

19. Le Bureau examine les livrables proposés, approuve un projet de mandat du CDADI et de ses trois comités d'experts pour la période 2028-2031 et demande au Secrétariat de le communiquer au CDADI pour commentaires avant le 20 novembre 2026. Le Bureau décide également de demander aux membres du CDADI de répondre avant le 13 novembre 2026 à deux questions adressées à tous les comités directeurs du Conseil de l'Europe, concernant les résultats concrets et l'impact du CDADI et de ses organes subordonnés au cours des quatre dernières années, y compris au niveau national, ainsi que la valeur ajoutée spécifique des livrables proposés par rapport aux travaux d'autres organisations internationales. Les réponses seront regroupées et annexées au rapport abrégé de la 14e réunion du CDADI.

POINT 6 – projet d'ordre du jour de la 14e réunion du CDADI

20. Le Secrétaire du CDADI présente le projet d'ordre du jour de la 14e réunion du CDADI et donne un aperçu de chaque point. Le Bureau se félicite de l'ambitieux programme de travail. Dans la perspective des prochaines élections pour les postes de président·e, vice-président·e, et de deux, voire des trois, membres du Bureau, ainsi que des rapporteur·es pour les thématiques de jeunesse et les droits de l'enfant, le Bureau demande au Secrétariat de lancer un appel à candidatures. Les candidatures devront être accompagnées d'une biographie succincte (une page au maximum) et déposées au plus tard le 23 novembre 2026. Le Bureau propose également d'élire un·e rapporteur·e du CDADI sur l'éducation.

POINT 7 - dates des prochaines réunions de la plénière et du Bureau

21. Le Bureau planifie les dates des prochaines réunions comme suit :
    - 14e réunion plénière : 1-3 décembre 2026 à Strasbourg ;
    - 13e réunion du Bureau : 29-30 avril 2027, à Paris ;
    - 15e réunion plénière : 15-17 juin 2027 à Strasbourg ;
    - 14e réunion du Bureau : 21-22 (ou 25-26) octobre 2027, à Paris ;
    - 16e réunion plénière : 29 novembre-2 décembre 2027.

POINT 8 – questions diverses

22. À la suite d'une demande du délégué à la protection des données du Conseil de l'Europe, le Bureau examine les pratiques actuelles en matière de correspondance par courrier électronique et se prononce en faveur du maintien de l'accès à la liste de contacts du CDADI pour les membres, les participant·es et les observateurs et observatrices, compte tenu de son utilité pour faciliter la mise en réseau et les communications directes. Le Bureau demande au Secrétariat de faire part de sa position au délégué à la protection des données.

Annexe I

Liste des participant·es

MEMBRES DU BUREAU

TCHÉQUIE
Viktor KUNDRÁK, E.MA. (Vice-Président)
Conseiller auprès du Commissaire aux droits de l'homme et à la protection des minorités, au sein du Bureau du gouvernement de la République tchèque

ESTONIE
Käthlin SANDER (Présidente)
Cheffe de département des politiques de l'égalité, ministère des Affaires économiques et des Communications, Tallinn

FINLANDE (excusée)
Corinna TAMMENMAA
Cheffe de l'Unité « Autonomie et égalité », Département de la démocratie et du droit public, ministère de la Justice

ITALIE
Mattia PERADOTTO
Directeur général, Bureau national contre les discriminations raciales – UNAR, Présidence du Conseil des ministres

INTERVENANT·ES

Iulian Costel PARASCHIV, Président de l'ADI-ROM

Tom DE BRUYN, Président de l'ADI-INT

Aaron Lee GIARDINA, Président de l'ADI-SOGIESC

SECRÉTARIAT

Direction générale de la Démocratie et de la dignité humaine

Wolfram BECHTEL, Secrétaire du CDADI, Chef de la Division des normes et de l'inclusion interculturelle, Service de l'anti-discrimination et de l'inclusion

Zeynep USAL-KANZLER, Co-secrétaire du CDADI, Division des normes et de l'inclusion interculturelle, Service de l'Anti-discrimination et de l'inclusion

Cristina MILAGRE, Mis-a-disposition, Conseillère en politiques, Division des normes et de l'inclusion interculturelle, Service de l'anti-discrimination et de l'inclusion

Ljiljana STOJISAVLJEVIC, Assistante au secrétaire du CDADI, Division des normes et de l'inclusion interculturelle, Service de l'anti-discrimination et de l'inclusion

Laurelle MBEMBA MINKALA, Stagiaire, Division des normes et de l'inclusion interculturelle, Service de l'anti-discrimination et de l'inclusion

Rita MARASCALCHI, Cheffe de l'unité de l'inclusion interculturelle, Division des normes et de l'inclusion interculturelle, Service de l'anti-discrimination et de l'inclusion

Aytek CINTIGAS, Co-Secrétaire de l'ADI-INT, Unité de l'inclusion interculturelle, Division des normes et de l'inclusion interculturelle, Service de l'anti-discrimination et de l'inclusion

Eleni TSETSEKOU, Secrétaire de l'ADI-ROM, Cheffe de la Division des Roms et des Gens du voyage, Service de l'anti-discrimination et de l'inclusion

Oana TABA, Co-secrétaire de l'ADI-ROM, Division des Roms et des Gens du voyage, Service de l'anti-discrimination et de l'inclusion

Dezideriu GERGELY, Responsable de programme, Division des Roms et des Gens du voyage, Service de l'anti-discrimination et de l'inclusion

Yanna PARNIN, Secrétaire de l'ADI-SOGIESC / Cheffe de l'unité SOGIESC, Division de l'égalité des droits et la prévention de la haine, Service de l'anti-discrimination et de l'inclusion

Ellsworth CAMILLERI, Co-Secrétaire de l'ADI-SOGIESC, Unité SOGIESC, Division de l'égalité des droits et la prévention de la haine, Service de l'anti-discrimination et de l'inclusion

Menno ETTEMA, Chef de l'unité- Discours de haine et crimes de haine, Division de l'égalité des droits et la prévention de la haine, Service de l'anti-discrimination et de l'inclusion

Mirka HONKO, Responsable de programme, Unité discours de haine et crimes de haine, Division de l'égalité des droits et la prévention de la haine, Service de l'anti-discrimination et de l'inclusion

Matteo TRACCHI, Conseiller principal, Unité discours de haine et crimes de haine, Division de l'égalité des droits et la prévention de la haine, Service de l'anti-discrimination et de l'inclusion

12e réunion du Bureau

22 octobre 2026, de 9 h 30 à 16 h 45, et 23 octobre 2026, de 9 h 30 à 15 h 00

Ministère des Affaires économiques et des Communications, Tallinn, Estonie
Suur-Ameerika 1, Tallinn

22 octobre 2026 – 9 h 30 à 16 h 45

1. Ouverture de la réunion du Bureau et adoption de l'ordre du jour

2. Évolutions depuis la 13e réunion plénière du CDADI

3. Aperçu des travaux à réaliser en 2026, 2027 et au-delà

4. Préparation de la 14e réunion du CDADI (1er-3 décembre 2026) – Travaux sur les principaux livrables par les comités d'experts et les groupes de travail

a. Informations sur l'avancement des travaux de l'ADI-ROM présentées par son président, Iulian PARASCHIV, et le Secrétariat, y compris des informations sur la discussion relative au mandat

b. Informations sur l'avancement des travaux de l'ADI-INT, présentées par son président, Tom DE BRUYNE, y compris des informations sur la discussion relative au mandat

c. Informations sur l'avancement des travaux de l'ADI-SOGIESC, présentées par son président, Aaron Lee GIARDINA, y compris des informations sur la discussion relative au mandat

5. Projet de mandat du CDADI et des trois comités d'experts pour la période 2028-2031

4. (suite) Préparation de la 14e réunion du CDADI (1er-3 décembre 2026) – Travaux sur les principaux livrables par les comités d'experts et les groupes de travail

a. Informations sur l'avancement des travaux relatifs à un projet de circulaire ministérielle/recommandation sur la discrimination intersectionnelle

b. Informations concernant la finalisation de l'étude sur l'égalité et l'environnement

c. Informations sur l'état d'avancement des travaux relatifs à la préparation du projet d'étude contenant des orientations pratiques sur la collecte de données concernant les droits des personnes appartenant à des minorités nationales et l'utilisation des langues régionales ou minoritaires, y compris par le biais des recensements de population

23 octobre 2026, de 9 h 30 à 15 h 00

5. (suite) Projet de mandat du CDADI et des trois comités d'experts pour la période 2028-2031

4. (suite) Préparation de la 14e réunion de la CDADI (1er-3 décembre 2026) – Travaux sur les principaux livrables par les comités d'experts et les groupes de travail

d. Informations sur l'état d'avancement des travaux relatifs à la mise en œuvre de la recommandation CM/Rec(2026)1 sur l'égalité et l'IA

e. Informations sur l'état d'avancement des travaux sur l'approche intégrée de l'égalité

f. Suivi du colloque sur les causes profondes du racisme organisé par le CDADI et les autorités françaises lors de la 13e réunion de la CDADI

g. Informations sur l'état d'avancement des travaux relatifs aux recommandations sur la lutte contre le discours de haine et les crimes de haine

- Examen de la mise en œuvre de la recommandation CM/Rec(2022)16 sur la lutte contre le discours de haine
- Livrable relatif à la Recommandation CM/Rec(2024)4 sur la lutte contre les crimes de haine
- Autres initiatives

6. Projet d'ordre du jour de la 14e réunion du CDADI

7. Dates des prochaines réunions plénières et du Bureau (14e session plénière : du 1er au 3 décembre 2026 à Strasbourg ; 13e réunion du Bureau : les 29 et 30 avril 2027 à Paris ; 15e session plénière : du 15 au 17 juin 2027 à Strasbourg ; 14e réunion du Bureau : les 21 et 22 (ou 25 et 26) octobre 2027 à Paris ;16e séance plénière : du 29 novembre au 2 décembre 2027).

8. Questions diverses